

## Journée internationale des migrants du 18 décembre 2012

### Manifestons contre une politique européenne homicide et en faveur de profondes réformes en France

Un peu plus de six mois après l'élection d'une majorité parlementaire et d'un président de la République a priori supposés moins conservateurs que leurs prédécesseurs, que reste-t-il des espoirs de changements progressistes en matière de politique à l'égard des étrangers ? A dire vrai, le bilan est consternant. Et, sans fortes pressions populaires, il y a fort à parier que, pour l'essentiel, le gouvernement ne modifiera rien ou presque de la réglementation nationale xénophobe peaufinée par la droite au cours des dix dernières années et que, à l'échelle de l'Union européenne, il s'accommode sans sourciller d'une stratégie homicide de fermeture des frontières qui a déjà tué de l'ordre de 13 000 personnes entre 1988 et 2012 dans la seule Méditerranée. De même que l'obsession de « scores » présentés comme flatteurs dans le domaine des expulsions et des enfermements, ces milliers de vies perdues donnent la mesure du cynisme des Etats de l'Europe qui, pour éviter tout partage de leur richesse et de droits fondamentaux en principe moins bafoués qu'ailleurs, mènent désormais une véritable guerre aux migrants, avec les conséquences liées à toute guerre : des milliers de morts et de blessés.

Dans un pareil contexte, la Journée internationale des migrants, ce 18 décembre 2012, peut être l'occasion de secouer l'immobilisme et, à travers l'expression massive d'une indignation contre cette tuerie, exiger des changements enfin fondamentaux des politiques migratoires, à commencer par celle de la France. ?

Défendre le respect de la vie des migrantes et des migrants entraîne, en effet, quantité d'exigences supplémentaires qui, elles, touchent aux conditions d'existence et aux droits de celles et de ceux qui vivent parmi nous :

- les sans-papiers en attente de régularisations à ce points aléatoires qu'elles relèvent de la loterie ;
- les gagnant·e·s à cette loterie après paiement d'une taxe démesurée de près de 700 € héritée de la droite ;
- les familles condamnées à d'interminables séparations ou à des vies d'angoisses et de misère ;
- les femmes, les hommes et les enfants, en instance d'expulsion, qui subissent toujours un régime d'exception sans garantie d'accès à un juge avant leur éloignement ;
- les mineurs isolés étrangers souvent abandonnés à la rue alors que l'aide sociale à l'enfance a l'obligation de les protéger, ainsi que quantité de jeunes majeurs voués, par la même négligence, à rejoindre les rangs des sans-papiers ;
- les malades, auxquels des titres de séjour sont refusés sans considération des conditions de soin dans leur pays d'origine ;
- les demandeurs d'asile éjectés par la « mécanique du soupçon » ;
- toutes celles et tous ceux pour lesquels la non-signature de la *Convention pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille* facilite le déni de certains de leurs droits fondamentaux ;
- les étrangers en situation régulière qui, en dépit d'une promesse de plus de trente ans, demeurent loin d'obtenir le droit de voter là où ils résident ;
- les personnes naturalisées et leurs enfants qui, en dépit de leur qualité de Français, subissent quantité de discriminations légitimées par le soupçon qui caractérise l'ensemble de la politique migratoire ;

- les milliers de Françaises, de Français, d'étrangères et d'étrangers parfaitement réguliers que la couleur de leur peau ou leur « faciès » expose à des violences et à des contrôles discriminatoires incessants auxquels le ministre de l'intérieur n'entend pas mettre fin ;
- celles et ceux que leur religion désigne, plus que jamais, à la vindicte publique, quelle que soit leur nationalité ;
- les Roms d'Europe que la France traite comme des non-Européens, et les Roms français, que le démantèlement de leurs camps et l'absence de toute politique d'insertion stigmatisent comme indésirables ;
- et puis tous ces migrants et migrantes sur la route de l'exil, que des contrôles policiers aux frontières de Europe et toujours plus loin de son territoire, par le biais d'accords de sous-traitance avec des Etats tiers, condamnent à risquer jusqu'à leur vie.

Ces discriminations et ces violences forment un tout, que la Journée internationale des migrants doit contribuer à combattre. Elle peut être l'occasion d'un appel déterminé et massif à des réformes en profondeur soucieuses d'une égalité des droits effective et fondée sur le respect d'une liberté de circulation sans laquelle elle sera illusoire.

Pour ce changement de regard sur l'immigration et pour ces réformes urgentes...

**Pour Paris** : la suite - à savoir le rendez-vous (heure, lieu, etc.) - sera fixée et annoncée plus tard après concertation avec l'ensemble des acteurs

**Ailleurs en France** : le texte ci-dessus peut être repris pour servir de base d'appel